

Mot du président

C'est la quatrième année que je préside les concours communs polytechniques, filière MP et je suis heureux de constater plusieurs améliorations non négligeables, tant du point de vue de la logistique et de l'administratif du côté du service des concours, que du point de vue du comportement du côté des candidats.

Toutefois, il reste encore quelques progrès à faire. J'espère qu'en lisant ce préambule et les rapports des autres matières, les enseignants de classes préparatoires et surtout les futurs candidats appréhenderont les épreuves de manière plus sereine et mieux préparés.

Remarquons que cette session 2010 s'est déroulée sans incident et a permis de classer et de sélectionner les candidats. Le taux de remplissage des écoles n'a pas évolué depuis la session 2006 et est de l'ordre de 94 %.

Statistiques

Le nombre de candidats inscrits est en hausse importante (6936 contre 6609 en 2009) et cette hausse s'est répercutée dans le nombre de présents à l'écrit, lui aussi donc en hausse (6646 contre 6328 en 2009). Ce qui est probablement un des effets de la crise, qui a débuté en septembre 2008.

Après une évolution d'une cinquantaine de places supplémentaires par an ces trois dernières années, le nombre de places offertes a augmenté d'une trentaine de places de 2008 à 2009. Cette tendance à la baisse de l'augmentation s'est confirmée pour 2010 où seulement 8 places supplémentaires ont été offertes pour la filière MP.

Pour la session 2007, très peu de candidats présents à toutes les épreuves n'ont pas été classés ; pour la session 2008, l'écart s'est agrandi passant à une quarantaine de candidats. Cette tendance s'est confirmée en 2009 où une soixantaine de candidats n'a pas été classée. Le nombre de places offertes étant sensiblement le même pour la session 2010, cette tendance continue de s'accroître pour la session 2010 : nous passons de 62 à 105 candidats présents à toutes les épreuves et non classés.

En ce qui concerne la provenance des candidats, les années se suivent et se ressemblent, les 300 candidats supplémentaires étant principalement des garçons et provenant principalement de la filière MP. Je vous invite à consulter le tableau statistique pour un détail plus précis des différents pourcentages.

Épreuves écrites

La session 2010 s'est déroulée sans anicroche. Les années précédentes, on retrouvait trop de copies dont la présentation laissait à désirer : manque de clarté, manque de concision, problème de vocabulaire, d'orthographe et de grammaire. Un effort a été fait dans ce sens et nous retrouvons beaucoup de copies correctement rédigées. Lors de cette session, nous avons mis en place un système de bonus pour la qualité de la copie. *Ce système sera maintenu pour la session 2011.* J'invite donc tous les candidats à être vigilant sur l'aspect présentation et rédaction de leur copie.

Pour un exposé plus détaillé des recommandations, je vous invite à lire l'ensemble des rapports de l'écrit.

Épreuves orales

C'est la cinquième année que les épreuves se déroulent au lycée Claude Bernard, Paris 16ème. Nous n'avons eu aucun incident majeur à déplorer et je remercie l'équipe logistique et l'équipe pédagogique pour leur sérieux et leur compétence.

La mesure prise concernant les retards des candidats a maintenant prouvé son efficacité. J'encourage fortement les candidats parisiens et non parisiens à faire preuve d'initiative (reconnaître les lieux, calculer son temps de parcours, ...) afin d'éviter ces retards.

Je vous invite également à bien lire les consignes dès votre arrivée au lycée (lieu de distribution des feuilles de passage, consignes pour chaque épreuve, ...). Le fléchage du lycée doit vous permettre de vous rendre devant vos salles. En cas de problème, n'hésitez pas à passer au secrétariat (l'entrée de ce dernier se situe au milieu de la cour intérieure).

Pour un exposé plus détaillé des recommandations sur les épreuves orales, je vous invite à lire l'ensemble des rapports de l'oral.

Sur place, il n'y a ni possibilité d'hébergement, ni possibilité de restauration. Concernant le logement, il y a très peu d'hôtels proche du lycée et ceux-ci sont très chers. Je conseille aux candidats ayant besoin de logement de chercher un hôtel dans un autre arrondissement et proche d'un métro (vous pourrez aller sur le site de la RATP pour voir les lignes de métro desservant le lycée Claude Bernard).

Concernant la restauration, il y a plusieurs brasseries, quelques boulangeries, un fast-food et même un hypermarché, tous à moins de cinq minutes à pied du lycée.

Ludovic d'Estampes
Président du concours commun polytechnique
Filière MP